



# MOBILITÉ



Formation, emploi, inclusion



L'impact de la mobilité internationale sur l'employabilité des jeunes est reconnu, quoique mal aisé à mesurer.

Trois effets principaux impactant positivement les parcours professionnels des jeunes ont été recensés par l'agence Erasmus + :

- ◆ **l'amélioration des compétences transversales** (compétences interculturelles, autonomie, capacité d'analyse) ;
- ◆ **l'amélioration des compétences linguistiques** ;
- ◆ **l'amélioration de l'implication citoyenne** (envie de s'impliquer plus activement dans la vie politique et sociale).

**Ces compétences acquises grâce à la mobilité internationale contribuent à améliorer la capacité des jeunes à accéder à l'emploi**, et permet de les rendre davantage acteurs de leur trajectoire professionnelle.

Pour autant, les différentes enquêtes menées auprès des jeunes et des acteurs de la mobilité internationale en Grand Est font état d'un faible recours aux dispositifs de mobilité par les jeunes, en particulier par les jeunes les plus fragiles. 8 obstacles principaux ont été identifiés par l'agence Erasmus + comme freinant particulièrement l'accès à la mobilité : les handicaps, les problèmes de santé, les obstacles liés aux systèmes d'éducation et de formation, les différences culturelles, les obstacles sociaux, économiques, liés à la discrimination ou géographiques.

Dans ce contexte, **la Région Grand Est, avec le soutien du FSE+ et en complémentarité des programmes de mobilité existants (Erasmus +, programme de l'OFAJ, de l'OFQJ...)** souhaite renforcer la possibilité, pour tous les jeunes, et en particulier les plus fragiles, d'**accéder à des expériences de mobilité internationale**.

Afin que ces expériences, en plus d'être riches sur un plan humain, soient également bénéfiques dans une perspective professionnelle, **l'intervention du FSE+ vise également à renforcer la capitalisation de ces expériences dans le parcours professionnel des jeunes**.



## Quels objectifs ?

- Améliorer l'accès à la mobilité internationale pour les jeunes avec le moins d'opportunité
- Favoriser une meilleure capitalisation de l'expérience de mobilité internationale dans le parcours des jeunes vers la formation et l'emploi

## Quelles actions éligibles ?

- **En amont de l'expérience de mobilité** : Actions visant à proposer un accompagnement personnalisé aux jeunes avec le moins d'opportunités vers une expérience de mobilité européenne ou internationale ;
- **En aval de l'expérience de mobilité** : Actions visant à permettre une meilleure valorisation et capitalisation de l'expérience de mobilité dans le parcours vers l'emploi ;
- Actions visant à mieux **structurer** les parcours d'accompagnement vers la mobilité des jeunes ;
- Les actions de mobilité proprement dite ne sont pas éligibles au FSE+.

## Quels sont les publics concernés ?

- Jeunes de 15 à 29 ans
- Attention portée aux jeunes en rupture institutionnelle ainsi qu'aux jeunes faisant face à des difficultés (exclusion sociale, situation de handicap, chômage de longue durée, problématiques d'addiction, difficultés d'apprentissage, faible niveau scolaire, illettrisme, illettrisme, illectronisme, problématiques de logement, freins à la mobilité, parentalité précoce, etc ...)

L'intervention du FSE+  
est fixée à 60% maximum\*

\*selon l'examen du dossier.

2021-27



L'Europe en Grand Est



La carte  
des Maisons  
de Région

## Comment faire une demande de financement ?

Les animateurs fonds européens de la Région Grand Est sont les interlocuteurs de proximité sur leur périmètre géographique d'intervention

[animateurs-conseillers.fesi@grandest.fr](mailto:animateurs-conseillers.fesi@grandest.fr)